

Offre exclusive

Du 28/11 au 01/12

boulanger
LE CLUB

boulanger
LE CLUB +

boulanger
LE CLUB
INFINITY⁽¹⁾

100€
de remise
immédiate⁽²⁾

pour l'achat d'un Pixel 10 128 Go



Comment en profiter ?

- Si vous êtes membres d'un des programmes de fidélité Club, Club+ ou Infinity, connectez-vous sur votre compte et ajoutez le produit au panier
- Si vous n'êtes pas membres d'un des programmes :
 - Club+ : vous pouvez souscrire directement lors de la validation de votre panier
 - Club et Infinity : rendez-vous en magasin

(1)- Boulanger Le Club INFINITY est un contrat d'assurance.

(2) Bénéficiez de 100€ de remise immédiate pour tous les clients membres ou nouveaux membres du Club, Club+ et Club Infinity pour l'achat d'un Pixel 10 128Go ref. 1224943 1224944 1224945 1224946. Hors produits vendus en marketplace, produits reconditionnés et vendus en exclusivité sur internet.

Remise effectuée lors de votre passage en caisse ou automatiquement à la mise au panier sur <http://Boulanger.com>.

En adhérant à l'assurance Club INFINITY, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulanger. L'assurance Club INFINITY est un Contrat d'assurance collective de dommages n°4033 : souscrit par Boulanger SA au capital de 40 611 564€ - 347 384570 RCS Lille Métropole- Siège social : 1 Avenue de la Motte 59810 LESQUIN, par l'intermédiaire de Cofidis SA à directoire et conseil de surveillance au capital social de 67 500 000€ situé Parc de la Haute-Borne, 61 avenue Halley, 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex, immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 325 307 106 et immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 023 493 agissant en qualité de Courtier d'assurances distributeur, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des Assurances. La gestion du contrat n°4033 est déléguée à la société Karapass Courtage : Société par actions simplifiée au capital social de 8 640 000€ - siège social : 93 rue Nationale 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 904 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Gestionnaire. Le contrat est distribué par Boulanger SA dans les conditions prévues à l'article L 513-1 du Code des Assurances.